



Commune de BACHY

CONFECTION ET LIVRAISON DE REPAS EN
LIAISON FROIDE AU RESTAURANT SCOLAIRE
DE BACHY POUR LA PERIODE 2021 / 2022

REGLEMENT DE CONSULTATION

Date limite de réception des offres :
vendredi 28 mai 2021 à 12h00

1 – Forme du marché

Avis d'appel public à la concurrence : marché à procédure adaptée de plus de 90 000 € HT

2 – Identification de l'organisme passant le marché

Monsieur le maire – Mairie de BACHY – 13 Place de Liberté – 59830 BACHY

3 – Description du marché

Le marché porte sur la confection et la livraison en liaison froide des repas au restaurant scolaire pendant toute l'année scolaire pour l'école et au Centre aéré de juillet et/ou août.

NB : en vertu de la circulaire n°2001-118 du 25 juin 2001, le candidat s'engage à respecter, dans la fourniture des prestations, un équilibre alimentaire basé sur un apport de 40 % du total énergétique au déjeuner de midi.

4 - Durée du marché ou délai d'exécution

La durée initiale coïncidera avec la rentrée scolaire 2021-2022 et débutera à la rentrée scolaire de septembre 2021, soit du 1^{er} septembre 2021 jusqu'au 31 août 2022.

Le présent marché pourra être reconduit pour une durée équivalente à la durée initiale par reconduction tacite.

Cette reconduction pourra être effectuée deux fois sans que la durée totale ne puisse excéder 3 ans.

5 – Contenu des offres

La proposition de prix se fera via l'acte d'engagement annexé à la présente consultation ; les prix seront présentés hors taxes, montant de la TVA et prix TTC.

6 – Présentation des offres

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

A – Pièces relatives à la candidature :

- a) Une lettre de candidature conforme au DC1 ou au formulaire DC2 ou document équivalent
- b) L'agrément sanitaire du lieu de production des repas destinés à l'exécution du présent marché délivré par la Direction des Services Vétérinaires
- c) L'attestation de jouissance pour l'entreprise du lieu de production au moins jusqu'à l'achèvement du présent contrat, soit le 31 août 2022.
- d) L'attestation d'assurance en responsabilité civile (indiquer le montant des garanties)
- e) Le candidat fournit d'autre part les certificats suivants :

- ✓ Extrait K ou K bis
- ✓ Attestation de non condamnation pour infraction au code du travail
- ✓ Attestation sur l'honneur du candidat déclarant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L 324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail
- ✓ Références des prestations similaires de moins de trois ans
- ✓ Déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir, si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- ✓ Certificats sociaux et fiscaux ou déclaration sur l'honneur que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales ou attestations fiscales (liasse S666 et attestation U.R.S.S.A.F)
- ✓ Liste du personnel et qualifications
- ✓ Les candidats préciseront ou justifieront qu'ils sont titulaires de marchés ou de contrats comportant une obligation de résultat (joindre justificatifs)
- ✓ Attestation d'assurance en cours de validité

B – Pièces relatives à l'offre :

- a) L'acte d'engagement à dater et à signer,
- b) Un mémoire explicatif permettant d'évaluer la valeur technique de l'offre, le mémoire doit être explicite. Il doit présenter des exemples de grilles de menus, de repas à thème et de pique-nique, des exemples d'animations et répondre aux différents points évoqués dans le CCTP, notamment en termes de provenance des aliments, des filières courtes, du BIO. Il devra également comporter les fiches techniques des matériels qui seront mis à disposition.

7 – Retrait des dossiers et conditions d'envoi des offres

LA TRANSMISSION D'UNE OFFRE NE POURRA SE FAIRE QUE PAR VOIE ELECTRONIQUE.

De fait, les offres transmises sous format papier ne sont pas acceptées.

Mentions générales :

Les documents de la consultation sont intégralement disponibles sur le profil acheteur de la commune de BACHY

<https://marchespublics596280.fr>

Modalités de transmission par voie électronique :

Les offres devront être déposées sur le profil acheteur de la commune de BACHY

(<https://marchespublics596280.fr>).

Contenu du dossier de réponse électronique :

Avec son offre technique et commerciale, le candidat doit joindre les documents de la candidature.

Les offres devront être remises sur la plateforme avant le **vendredi 28 mai 2021 à 12h00**.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ne seront pas examinés.

8 – Ouverture des plis – jugement des offres

Il sera procédé à un classement des offres tenant compte des critères hiérarchisés et pondérés de la façon suivante :

- 1 – prix : 40 points
- 2 – composition des repas et diversité des menus : 35 points
- 3 – proposition d’animations et repas à thème et formation : 5 points
- 4 – circuits courts (liste et localisation des fournisseurs...) : 15 points
- 5 – matériel mis à disposition (2 fours) : 5 points

Délai de validité des offres : 120 jours